

Date : 17/10/2012 - Mise à jour : 19/10/2012 08:58

Un label Unesco pour les 'Sources et Gorges de la Loire' ?

Les labels Unesco sont toujours très prisés pour ce qu'ils apportent en notoriété et en subventions aux territoires. L'association SOS Loire Vivante porte le projet mais pour obtenir le cérame, il faudra l'appui des élus et de la population. Un colloque est organisé le 24 octobre au Conseil Général de la Haute-Loire.



"C'est un projet majeur pour le développement durable et le territoire", affirme en préambule Roberto Eplé, le Président de SOS Loire Vivante, "avec un fort potentiel environnemental bien sûr, mais aussi économique, agricole, touristique et culturel". La réserve de biosphère Unesco s'étendrait du Puy-en-Velay jusqu'aux sources de la Loire. Le Haut-Allier et la Haute-Ardèche pourraient y être associés à moyen terme pour "une biosphère unique en Europe avec trois têtes de bassin". L'homme serait au coeur de ce label et le projet devrait permettre d'harmoniser les activités économiques de l'homme avec la protection nécessaire de son milieu. L'accent serait mis en priorité sur l'agriculture et le tourisme, dans un secteur pourtant sinistré, "souffrant d'un déficit de développement, en proie à la désertification".

Si le programme a été créé il y a 40 ans, il existe aujourd'hui 580 Réserves de Biosphère dans le monde, réparties dans 114 pays dont onze en France. La dernière reconnue est celle du Bassin de la Dordogne en juillet 2012. Il n'en existe pour l'instant pas en Haute-Loire.

C'est quoi une réserve de biosphère ?

Les réserves de biosphère ont été créées par l'UNESCO pour aider l'homme à répondre aux besoins de développement d'une population mondiale croissante tout en conservant la diversité du vivant. Ainsi, une réserve de biosphère cherche à combiner trois impératifs complémentaires. D'abord,

assurer la conservation des espèces, des écosystèmes et des paysages, mais aussi favoriser une forme de développement économique et social qui cherche à pérenniser la culture et les richesses naturelles locales (tourisme, agriculture ...).

Enfin, cette réserve doit donner une large part aux recherches et aux études, à l'éducation et à l'implication de la population, afin d'envisager, de façon la plus éclairée, l'avenir du territoire et de ses habitants.

Une charte entre tous les partenaires de la société civile

"Le processus doit venir du bas, de la population et des élus locaux, ce qui le rend aussi important que le résultat puisqu'il permet une large concertation mais il faut forcément du temps", relativise Roberto Epllé. Selon des estimations optimistes, le label pourrait être délivré d'ici quatre ans. Il faudra cependant créer une structure temporaire pour porter le projet car une association ne peut pas le faire. Le dossier sera à terme porté au ministère de l'environnement qui aura alors à charge de le déposer auprès du Comité national du programme MAB de l'Unesco. Le processus de création d'une réserve de biosphère débute par la réalisation d'une étude de faisabilité, base de travail pour la gestion future. Ensuite, une longue phase de concertation entre tous les acteurs locaux est organisée et débouche sur la signature d'une charte. La gestion est ouverte et évolutive ; elle est envisagée comme un pacte entre tous les partenaires de la société civile. Pour Roberto Epllé, réserve ne signifie pas contrainte. Ecouter.

" Ça rapporte toujours plus que ça ne coûte"

Pour convaincre les élus et la population, un colloque de dimension nationale sera tenu le mercredi 24 octobre prochain dans la salle de Session du Conseil Général de Haute Loire avec de nombreux témoins d'autres Réserves de biosphère. *"Elles ont toutes engendré de l'activité économique, touristique, culturelle, je n'en connais pas qui ait essuyé un échec"*, affirme le Président de SOS Loire Vivante. Des chiffres seront ainsi mis sur la table lors du colloque pour quantifier le succès que peut apporter ce label.

"C'est un label de qualité et de garantie d'une bonne gestion d'un secteur. C'est la clef pour accéder à de nombreux fonds, nationaux et internationaux, pour des régions qui ont besoin de développement", rappelle Roberto Epllé.

"De toute façon, avec les fonds et subventions que ça soulève, ça rapporte toujours plus que ça ne coûte", conclut-il. De nombreuses personnalités seront présentes lors du colloque, comme Robert Barbault, Président du Comité MaB France Unesco, Isabelle Autissier, Présidente du WWF France, Gérard Roche, Président du Conseil Général de Haute Loire ou encore Christian Bouchardy, Vice Président de la Région Auvergne en charge de l'environnement. Déjà 120 personnes sont inscrites et le colloque devrait faire le plein.

Des motifs d'optimisme

Si rien n'est encore acquis, nous ne sommes qu'au début du processus, plusieurs éléments laissent présager une réponse positive : *"on sait très bien que le secteur est éligible, on a un territoire d'exception malheureusement paralysé pour l'instant. Il faut absolument le dynamiser"*, insiste Roberto Epllé.

Même son de cloche du côté de Robert Barbault, Président du Comité MaB France Unesco, joint par téléphone : *"il y a ici une richesse naturelle et culturelle qui répondent aux exigences du label. Un pays moderne comme la France a besoin d'aménagements en adéquation avec la préservation de la Nature"*.

Des élus concernés

Du côté des élus aussi, le projet semble séduire. Gérard Roche, Président du Conseil Général de Haute-Loire observe : *"c'est le terreau de multiples activités où nos aïeux ont su aménager, exploiter l'espace en harmonie avec la nature. Ce projet est une opportunité de développement. Sachons la saisir"*.

Il en va de même pour Lionel Roucan, vice-président du Conseil Régional d'Auvergne en charge de l'environnement, qui conclut : *"les hauts bassins de la Loire et de l'Allier constituent un des grands lieux de naturalité dans une Région où le patrimoine naturel de ces espaces est assurément de niveau international. Une réserve de biosphère est une aventure humaine, elle doit fédérer les énergies, elle ne peut que pousser les projets de territoire vers l'excellence"*.

Maxime Pitavy

>> Toutes les informations, le programme, le formulaire d'inscription sur www.sosloirevivante.org rubrique colloque ou au 04 71 05 57 88. Vous pouvez aussi poser des questions par mail qui seront traitées lors des tables rondes à questioncolloque@rivernet.org.